



*Lundi*

*Mardi*

*Mercredi*

*Jeudi*

*Vendredi*

Semaine



Entrée



Plat principal



Légume Féculent



Produit laitier



Dessert

*Potage du chef*

*Chipolatas au jus*

*Purée de p de terre*

*Yaourt sucré*

*Fruit de saison*

*Taboulé*

*Rôti de dinde au jus*

*Carottes Vichy*

*Edam*

*Crème vanille*

*Carottes rapées*

*Filet de colin sauce provençale*

*Petits pois*

*Mimolette*

*Beignet aux pommes*

*Betteraves vinaigrette*

*Omelette nature*

*Salade verte*

*Petit suisse nature*

*Compote de fruits*



Les groupes d'aliments :



Bonnes vacances de Toussaint



« Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier. »